

LES FICHES D'AMÉNAGEMENT RURAL

Quand développement rural rime avec aménagement du territoire, urbanisme, architecture et patrimoine !

LE DÉVELOPPEMENT D'UN PÔLE RURAL À MARTELANGE

16

Quand un cœur de village renaît grâce au développement rural



Lorsqu'en 1996 la Commune de Martelange se lance dans sa première opération de développement rural (ODR), elle fait face à plusieurs problématiques, dues à différents facteurs : le caractère accidentogène de la nationale 4, les fermetures de l'ardoisière, de l'école secondaire et de deux campings en plus d'un exode de sa jeunesse et d'un plan de secteur obsolète. Par ailleurs, l'ancienne Maison communale n'est plus adaptée et un déménagement s'impose. C'est dans cette optique que la Commune fait, en 2001, l'acquisition de l'ancien moulin Kuborn et des terrains alentours, entre la Sûre et la rue de Radelange.

Il s'agit de la première étape d'un long développement qui va voir émerger un nouveau pôle rural de services et d'équipements, agrémenté d'espaces publics. Les trois ODR successives (2001, 2006, 2015) vont permettre la mise en œuvre de projets variés : aménagement et embellissement de voiries et d'espaces verts, réalisation d'une passerelle, construction et extension d'une maison de village, création d'un circuit du petit patrimoine... En tout, pas loin d'une dizaine de projets subventionnés par le développement rural ont été réalisés. Des équipements issus d'autres politiques viennent s'ajouter : terrain de football et hall sportif, crèche communale, maison médicale, pépinière d'entreprises, intégration d'œuvres d'art, aménagement d'un pré-RAVeL...

Basé sur une politique volontariste, ce développement est pluriel car il touche à différents axes stratégiques (sports, soins de santé, tourisme, nature, socio-économie...). Il démontre la volonté du pouvoir politique d'insuffler un renouveau et de capter différents mécanismes de subventionnement pour y arriver.



PROVINCE
LUXEMBOURG
COMMUNE
MARTELANGE
REALISATION
depuis 2001

PROJETS ISSUS DES OPÉRATIONS DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Il s'agit des principaux projets, issus des trois PCDR (2001, 2006 et 2015) accompagnés par la FRW, qui ont contribué au développement de la nouvelle centralité de Martelange.

A La Maison communale et la Maison du Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier (PNHSFA)



2001 - 2005 • A.3 architecture

L'ancien moulin Kuborn, patrimoine d'importance dans le village, a été rénové afin d'accueillir la Maison communale et la Maison du Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier.

Au départ, le projet ne figurait pas dans le PCDR car, lors de son élaboration, le bâtiment était privé et sa mise en vente n'était pas envisagée. Les habitants avaient cependant soulevé l'intérêt patrimonial du bâtiment et de ses abords.

Le site a finalement été mis en vente et a pu être acheté par la Commune en 2001 grâce à l'intervention (50% du coût) de la Wallonie dans le cadre de la politique des Sites d'Activité Economique Désaffectés (SAED, remplacée aujourd'hui par les Sites à Réaménager – SAR). Celle-ci a également financé les travaux de rénovation du bâtiment (100% du coût).

Le développement rural a, quant à lui, financé l'aménagement des abords.

Ce premier projet, inauguré en 2005, a constitué le point de départ du développement du nouveau pôle de Martelange.

B L'aménagement de la Grand'Rue et de la rue de l'Eglise



2002 - 2004

Ces deux rues ont été aménagées dans le but d'améliorer le cadre de vie et l'image du village et de garantir une meilleure sécurité aux usagers ainsi qu'une plus grande convivialité. L'objectif était également d'attirer les touristes de passage et de les inciter à quitter la nationale 4 pour entrer dans le cœur du village.

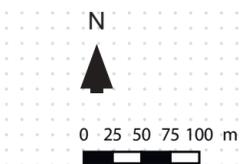
C Le parc de la Tannerie



2005 • A.3 architecture

Lieu de rencontre des villageois, le parc de la Tannerie a été aménagé en parc didactique et de détente. Une zone d'accueil et un meilleur accès ont ensuite été réalisés dans le cadre du développement rural.

A B
C D
PCDR
2001
E F
PCDR
2006
F
PCDR
2015



D Un circuit du petit patrimoine



2004 - 2008 • A.3 architecture

Ce projet visait à restaurer le petit patrimoine de la commune et à créer un circuit pour le mettre en valeur avec des panneaux explicatifs.

Le lavoir classé (photo D – p. 5), les chapelles du cimetière, Saint-Donat (photo ci-dessus) et Saint-Nicolas et le Monument des Français ont ainsi pu être restaurés, notamment grâce à l'intervention du développement rural.

E La promenade des Oiseaux



2008 - 2011 • A.3 architecture

La promenade des Oiseaux relie deux quartiers situés de part et d'autre de la Sûre : celui de la Tannerie, avec son parc et celui de l'ancien moulin en contrebas. Alliant bois et acier, elle mesure 140 mètres de long et est ponctuée de quatre zones d'observation de la faune et de la flore. En bout de parcours, une partie haubanée permet de traverser la Sûre et de rejoindre un belvédère de 28 mètres, rappel de la tour de la Maison communale et des anciennes tours des ardoisières qui faisaient vivre le village autrefois.

Sous la passerelle, la Commune et le Parc naturel ont aménagé une vaste zone humide, accompagnée de panneaux didactiques sur les espèces d'oiseaux présentes.

Cette passerelle a métamorphosé la vie de Martelange. Elle participe à la valorisation du cœur de village et répond à des préoccupations de mobilité (en reliant deux quartiers séparés), de développement touristique, d'amélioration du cadre de vie et de promotion des ressources naturelles.



- Projet issu des ODR
- Projet issu d'autres subventions
- Le parc de la Tannerie
- La promenade des Oiseaux
- Le Labyrinthe de la biodiversité
- Pré-RAVeL
- Espace vert aménagé
- Espace vert naturel
- Espace récréatif
- Terrain de sport
- Sentier de randonnée
- Nationale 4

F La maison de village et son extension en maison rurale



2007 - 2009 • A.3 architecture
2018 - ... • Tremä architecture

La première intervention liée au développement rural (PCDR de 2006) a consisté en l'aménagement d'une maison de village, connectée directement au bâtiment communal existant à cet endroit, qui a pu être rénové et agrandi.

La seconde intervention, issue du PCDR de 2015, consiste en une nouvelle extension du bâtiment afin d'accueillir des locaux modulables, des bureaux et augmenter sa capacité d'accueil. Il s'agit également d'une modernisation des équipements et d'une amélioration de l'isolation énergétique.

PROJETS ISSUS D'AUTRES SUBVENTIONS

Ci-dessous sont repris, de manière non exhaustive, les différents projets et interventions publics émanant d'autres politiques, complémentaires au développement rural.

Le hall sportif



2010 - 2013 • A.3 architecture

Des oeuvres d'art



Plusieurs œuvres d'art sont installées dans l'espace public, à proximité de la maison communale ou du parc des Tanneries.

La crèche communale



2016 - 2018 • Hordeum Architectes

Le pré-RAVeL

2016 • L'ancienne ligne vicinal 618 a été aménagée en pré-RAVeL entre Martelange et les étangs de la Strange à Hompré (Vaux-sur-Sûre).

L'Espace Croix d'Or

2018 • Il s'agit d'une infrastructure d'hébergement, d'accompagnement et de services pour entrepreneurs. Elle s'installe dans un ancien home mis à disposition de la commune de manière temporaire.

La maison médicale

En cours de réalisation au moment de la rédaction de cette fiche.

Le Labyrinthe de la biodiversité



2016 • Ce labyrinthe a été aménagé par le Parc naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier sur une surface de 30 ares et est composé d'un réseau de plusieurs milliers de plants de haies, d'un verger et de constructions en saule vivant.

LE BILAN

La **continuité des opérations de développement rural** (ODR) a permis la mise en œuvre de la vision globale souhaitée au départ, en maintenant un suivi entre les projets et une cohérence d'ensemble.

Cette situation résulte, depuis 2000, d'une continuité dans la volonté politique et d'une **bonne synergie** avec les services administratifs communaux et régionaux, le Parc naturel, la Commission locale de développement rural (CLDR) et les agents de développement de la FRW. Elle résulte également d'une volonté politique d'obtenir et multiplier les aides financières extérieures pouvant émaner de différentes politiques régionales et communautaires.

La **reconversion de l'ancien moulin**, patrimoine d'importance au sein du village, et l'aménagement de ses abords ont donné naissance à un nouveau pôle pour la commune où se concentrent désormais les services et équipements.

En développant cette centralité, la volonté politique a été de préserver et améliorer le cadre de vie en développant des lieux de convivialité, en facilitant les déplacements tout en maintenant et valorisant le patrimoine bâti et naturel. Cela a aussi permis de renforcer l'image positive de Martelange en tant que commune agréable à vivre.

Une attention a également été donnée à la **cohérence architecturale** notamment due à la présence du même maître d'œuvre pour plusieurs projets et, entre autres, une constance dans l'utilisation du bois.

Un juste équilibre a pu être trouvé entre développement rural et développement de la nature, omniprésente à Martelange avec la Sûre et les forêts qui l'entourent.

La participation citoyenne au cœur du développement

Le suivi des projets par la CLDR a donné aux citoyens la possibilité de s'exprimer en faveur d'un cadre de vie de qualité. Les attentes des citoyens ont été entendues et concrétisées, dont celles liées à l'environnement, avec le souhait de limiter l'empreinte des projets au bénéfice des générations futures.

Comme mentionné plus haut, la bonne collaboration entre la CLDR, la FRW, les élus, les administrations et le Parc naturel a permis d'aboutir à des projets de qualité formant un ensemble cohérent au service de tous les habitants et de tous les publics.

Un développement pluriel qui se poursuit

Outre les projets en cours mentionnés dans les pages intérieures, le développement de Martelange a aussi bénéficié du développement rural pour la construction de logements tremplins et de logements pour les aînés, qui ont participé à la revitalisation du village.

Aujourd'hui, ce développement se poursuit, notamment avec des projets résidentiels, privés et publics. D'autres enjeux, tels que la reconversion des ardoisières ou encore la captation du trafic de passage sur la N4, offrent de nouvelles opportunités de développement pour demain.



OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL (ODR)

Les projets présentés dans cette série de fiches ont été réalisés dans le cadre d'une opération de développement rural (ODR).

Cette politique de développement rural permet aux communes wallonnes d'élaborer leur propre projet de développement visant à leur revitalisation, dans le respect de leurs spécificités et de manière à améliorer les conditions de vie de leurs habitants tant dans les secteurs économique et social que culturel et environnemental. Les trois piliers d'une ODR sont :

- la participation citoyenne
- un programme global
- une réflexion stratégique à long terme.

La Région wallonne a notamment confié à la Fondation Rurale de Wallonie une mission de conseil et d'accompagnement de communes menant une ODR, mission qu'elle remplit principalement grâce à ses équipes de terrain constituées d'agents de développement.

Thèmes abordés par les fiches

Réaffectations et transformations

Nouveaux bâtiments

Espaces publics

Divers

LES FICHES DÉJÀ PARUES

1. La réhabilitation du site de l'ancienne gare de Perwez
2. L'atelier rural de Salle (Bertogne)
3. La maison de village de Mormont (Erezée)
4. La réaffectation de la cour de justice d'Hosdent (Braives)
5. La réaffectation du dépôt SNCV «Le Vicinal» à Lierneux
6. La simulation visuelle des projets à Gerpinnes
7. L'espace d'accueil polyvalent de Beloeil
8. La place communale de Beauvechain et ses abords
9. Le bâtiment d'accueil du Tramway Touristique de l'Aisne
10. Le coeur de village de Heure-en-Famenne
11. Le centre d'Accueil, des Colloques et de Séminaires d'Ellezelles
12. La Maison des Associations de Wellin
13. La halle de Han
14. Le coeur de village de Ny
15. Le coeur de village de Lontzen

Pour commander ou nous contacter :

Fondation Rurale de Wallonie
Parc Scientifique Créalys
Rue Camille Hubert, 5
5032 ISNES

contact@frw.be

www.frw.be

Le site dédié au cadre de vie, au patrimoine rural et aux espaces publics : territoires.frw.be



Wallonie Avec le soutien de la Wallonie